



Le 12 octobre 2016

**À l'intention des : ENSEIGNANTS ET ENSEIGNANTES EN ARTS DE LA
MATERNELLE À LA 9^e ANNÉE**

OBJET : Concours d'illustrations 2017 de pêche à la ligne pour les jeunes du Manitoba

Nous vous invitons à encourager tous les élèves à soumettre leur illustration. Le concours de cette année est offert tant au niveau primaire qu'au niveau intermédiaire. Nous avons traduit tout le matériel en français. Notre objectif est de présenter de jeunes artistes du Manitoba et de promouvoir la pêche récréative à la ligne chez les jeunes.

Cette année, l'espèce de poissons est le **malachigan**. L'illustration doit être en couleur et montrer le malachigan dans son habitat naturel. Vous trouverez ci-joint tous les règlements du concours ainsi que les formulaires de participation; vous pouvez également les télécharger à l'adresse suivante : youthanglingcard.ca. Pour de plus amples renseignements sur nos programmes de pêche pour les jeunes, veuillez visiter le site de fishfutures.net. La date limite de participation est le **31 décembre 2016**.

Ce concours est la huitième édition sous la direction de Fish Futures, en partenariat avec Développement durable Manitoba et l'appui du Fonds de mise en valeur de la pêche. L'illustration retenue figurera au recto de la **Carte de pêche des jeunes 2017**. Cette carte est distribuée gratuitement à des milliers de jeunes pêcheurs partout au Manitoba.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à cette demande et nous espérons voir de nombreuses illustrations soumises par votre école.

Veuillez agréer nos salutations distinguées,

John Toone
Bénévole – Fish Futures Inc.

john@johntoone.ca

p.j.
/jbt

FISH FUTURES INC.
CARTE DE PÊCHE DES JEUNES DU MANITOBA 2017
RÈGLEMENTS DU CONCOURS DE DESSIN

1) Admissibilité : Le concours est ouvert à tous les Manitobains âgés de 5 à 15 ans le 31 décembre 2016 (à l'exclusion des membres de la famille des juges du concours). La catégorie Primaire est réservée aux enfants âgés de 5 à 10 ans le 31 décembre 2016. La catégorie Intermédiaire est réservée à ceux âgés de 11 à 15 ans le 31 décembre 2016.

2) Date limite : Le cachet de la poste apposé sur l'enveloppe du dessin doit indiquer la date du **31 décembre 2016**, ou une date antérieure.

3) Catégorie Primaire : 1^{er} prix : 300 \$; 2^e prix : 200 \$; 3^e prix : 100 \$; gagnant du tirage : 100 \$, plus gravure encadrée, cannes à pêche et moulinets, agrès de pêche, articles de plein air et plus encore.

Catégorie Intermédiaire : 1^{er} prix : 300 \$; 2^e prix : 200 \$; 3^e prix : 100 \$; gagnant du tirage : 100 \$, plus publication de votre dessin au recto de la Carte de pêche des jeunes 2015, gravure encadrée, cannes à pêche et moulinets, agrès de pêche, articles de plein air et plus encore.

4) Annonce du concours 2017 : Le nom des gagnants du concours sera annoncé au plus tard le 31 janvier 2017 et sera publié sur les sites www.youthanglingcard.ca et www.fishfutures.net.

5) Les juges du concours : Les dessins sont évalués par un groupe de trois à cinq juges qui attribuent les points en fonction des critères suivants : 1) dessin multicolore accrocheur, 2) qualité de la reproduction, 3) précision du dessin du poisson, et 4) originalité. Les participants sont aussi encouragés à intégrer des aspects de la pêche à leur dessin.

6) Sujet et conception

- a. Le dessin doit représenter une **malachigan** dans son habitat naturel. Les œuvres soumises doivent être multicolores, et l'artiste est libre d'utiliser le support de son choix. Veuillez laisser un espace « libre » sur votre dessin en prévision du texte qui sera ajouté au dessin gagnant pour produire la Carte de pêche des jeunes.
- b. Le dessin doit être de format horizontal, sans bordures ni cadre. Les dimensions recommandées sont de 8,5 po de hauteur sur 11 po de largeur. Veuillez noter que le dessin sera réduit à la taille d'une carte de crédit d'environ 2 po de hauteur sur 3,25 po de largeur.
- c. Le dessin (le sujet et l'arrière-plan) doit être une composition originale de l'artiste et ne doit pas avoir été copié en tout ou en partie à partir d'œuvres d'art publiées ou d'autres documents protégés par des droits de propriété intellectuelle.
- d. Le dessin doit n'être ni signé, ni daté, ni porter les initiales de l'artiste; aucun lettrage ne doit paraître au recto. Le nom de l'artiste gagnant figurera au verso de la Carte de pêche des jeunes 2017.
- e. L'artiste doit donner un titre à son dessin.

FISH FUTURES INC.
CARTE DE PÊCHE DES JEUNES DU MANITOBA 2017
RÈGLEMENTS DU CONCOURS DE DESSIN

7) Lignes directrices pour la soumission des dessins

- a. Les dessins soumis doivent être accompagnés d'un formulaire de participation dûment rempli et signé par l'un des parents ou par le tuteur de l'enfant. Ils doivent aussi s'accompagner d'un court paragraphe décrivant le malachigan, son habitat et son comportement ainsi que les façons de protéger les poissons et de conserver nos voies d'eau.
- b. Le dessin doit être soigneusement emballé avant d'être envoyé par la poste ou par courrier. Il incombe aux artistes de prendre une couverture d'assurance pour leur dessin.
- c. En février 2017, les artistes seront invités à venir ramasser leur dessin aux bureaux de la Direction de la pêche situés au 200 du croissant Saulteaux, entre 8 h 30 et 16 h 30. Si vous vivez à l'extérieur de la ville, veuillez prendre les dispositions nécessaires pour que votre dessin vous soit retourné. Tous les dessins non ramassés avant le 1^{er} mars 2017 seront recyclés.
- d. Fish Futures Inc. et Développement durable Manitoba sont détenteurs exclusifs de tout droit, titre ou intérêt associés à l'œuvre originale aux fins d'usage au Canada, aux États-Unis ou ailleurs dans le monde. Les parents ou le tuteur de l'artiste gagnant doivent consentir par écrit à ce que le dessin soit utilisé aux fins de production de la Carte de pêche des jeunes du Manitoba 2017, de reproduction ou de marketing, ou à des fins promotionnelles par Fish Futures Inc. et Développement durable Manitoba.

**FISH FUTURES INC.
CARTE DE PÊCHE DES JEUNES DU MANITOBA 2017
FORMULAIRE DE PARTICIPATION**

Date de fin du concours : le 31 décembre 2016

Nom de l'artiste : _____ Âge : _____

Adresse : _____

N° de téléphone : _____ Titre de l'œuvre : _____

Je certifie par la présente qu'il s'agit de mon dessin original et que ce dessin n'a pas été copié à partir d'une photographie publiée, d'une œuvre d'art, d'un magazine, d'illustrations d'un livre, ou de tout autre document protégé par des droits de propriété intellectuelle. Je comprends que Fish Futures Inc., Développement durable Manitoba, Direction de la pêche ou tout autre commanditaire du concours ne peuvent être tenus responsables de la perte de mon dessin ou de ma composition, ni des dommages que l'un ou l'autre pourrait subir. J'accorde à Fish Futures Inc et à Développement durable Manitoba, Direction de la pêche, ainsi qu'à leurs représentants désignés le droit exclusif d'utiliser mon dessin aux fins de reproduction ou à des fins promotionnelles et de l'exposer. Je consens à ce que mon dessin soit utilisé, modifié ou publié comme bon leur semble sans qu'il me soit versé d'indemnités. J'autorise aussi Fish Futures Inc et Développement durable Manitoba, Direction de la pêche, à publier mon nom et le nom de ma ville pour faire connaître les gagnants de ce concours.

J'ai lu et je comprends le document qui précède et je consens à respecter les règlements du concours qui y sont énoncés. Je certifie par la présente que je suis le parent ou le tuteur du mineur nommé ci-dessus et je donne par la présente mon accord en son nom.

Signature de l'artiste/de l'élève

Date

Signature du parent ou tuteur

Date

IMPORTANT :

**Veillez joindre à chacune des œuvres soumises
un court paragraphe sur le malachigan.**

Décrivez son habitat et son comportement et proposez des façons de protéger le poisson et de conserver nos voies d'eau.

VEUILLEZ POSTER VOS DESSINS À L'ADRESSE SUIVANTE :

Développement durable Manitoba, Direction de la pêche
Concours de dessin de la Carte de pêche des jeunes 2017
B.P. 20, 200, croissant Saulteaux
Winnipeg (Manitoba)
R3J 3W3

Si vous avez des questions ou des observations à formuler, n'hésitez pas à communiquer avec nous par courriel à john@johntoone.ca.